

Anna Bettoni

La dissidence discrète d'Arnaud du Ferrier (1577)

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Anna Bettoni, « La dissidence discrète d'Arnaud du Ferrier (1577) », *Les Dossiers du Grihl* [En ligne], 2013-01 | 2013, mis en ligne le 09 mars 2013, consulté le 04 avril 2013. URL : <http://dossiersgrihl.revues.org/5851> ; DOI : 10.4000/dossiersgrihl.5851

Éditeur : Grihl / CRH

<http://dossiersgrihl.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://dossiersgrihl.revues.org/5851>

Document généré automatiquement le 04 avril 2013.

© Tous droits réservés

Anna Bettoni

La dissidence discrète d'Arnaud du Ferrier (1577)

- 1 « La Sorbonne [...] tient aussi bien comme nous, qu'un homme de bien ne doit jamais dissimuler ny feindre sa religion »¹ : appel à la limpidité de l'âme à l'époque des guerres civiles, cette phrase trouve son cadre dans les discussions de juillet 1584 au sujet d'un éventuel retour de Henri de Navarre à l'Église romaine. Elle réunit la norme et la morale catholiques et protestantes contre le commun ennemi de la dissimulation, évoque l'identité d'« homme de bien » de l'héritier légitime à la couronne de France, sonne comme un adage en plus du « discours éthique fondé sur la loyauté² » que tiennent, par exemple, au même moment, les *Essais* de Montaigne. Elle est tout à fait vraisemblable. Celui qui est censé l'avoir prononcée n'est pas éloigné de Montaigne, en termes de réseau intellectuel et de milieu social. Il se définit par les raisons mêmes qui justifient son refus de la dissimulation : tout interlocuteur pourra le comprendre et comprendre cet appel qu'il lance au roi de Navarre, s'il arrive à imaginer « quel tourment, et quelle heyne endure celuy qui veult dire d'un, et penser d'autre, en ce qui concerne la conscience³ ».
- 2 Le fait d'avoir « enduré le tourment » intérieur, « enduré la haine » de soi-même, définit et présente au lecteur de ce texte Arnaud du Ferrier, l'un des diplomates qui servaient fidèlement les derniers Valois, tout en étant partisan des « innovations calviniennes⁴ ». Sans jamais avoir fait publiquement profession de foi réformée, voire « adepte d'une religion sage⁵ », et ressemblant plutôt à un « sceptique qui croit en l'État⁶ », Arnaud du Ferrier avait représenté Charles IX et défendu les libertés de l'église gallicane au Concile de Trente, en 1562-1563⁷. Il avait ensuite été ambassadeur de Charles IX et de Henri III à Venise, pendant deux mandats, entre 1564 et 1567 et entre 1570 et 1582. Il avait accueilli le jeune roi qui fuyait la Pologne en 1574, fait à plusieurs reprises le voyage de Rome pour appuyer les nécessités de la monarchie devant les cardinaux de la Chancellerie apostolique, joué un rôle important dans le réseau international de la magistrature « politique » et modérée, et constamment cultivé l'espoir d'un équilibre entre les intérêts de l'État et la cause réformée. Juriste et humaniste, hellénisant et hébraïsant, il faisait partie des « hommes de doctrine et de piété », que Duplessis-Mornay ou Montaigne pouvaient reconnaître comme des points de repère moraux, dans cette époque trouble qui était ressentie comme le « temps de la trahison et de la fourberie⁸ » : des deux points de vue, réformé (Mornay) ou catholique (Montaigne), Arnaud du Ferrier représentait dans ces années 1580 l'anticonformisme de l'intégrité, « la vertu » qu'il fallait honorer. Son entrée au Conseil du roi de Navarre en février 1583 avait été vue comme une « bataille » que le prince huguenot avait gagnée sur Henri III et les sceaux de Navarre, qui lui avaient été confiés, comme la reconnaissance de toute une carrière de loyalisme, « honorant une vertu » – selon Montaigne – que la Cour et le parti catholique avaient « méprisée⁹ ».
- 3 Ce texte qui le présente et le définit par ce « tourment » et par cette « heyne » qui pèsent sur la conscience est un texte curieux : il est naturellement mentionné par Henri Hauser¹⁰, il a été étudié par Gabrielle Berthoud dans les années 1960, ensuite par Hugues Daussy¹¹. Duplessis-Mornay niait en être l'auteur, en le condamnant comme un « conte fait à plaisir¹² ». Un état manuscrit apparemment postérieur à 1589 le présente comme le récit de

Ce qui s'est passé entre le roy de Navarre, les Srs de Rocquelaure, Marmet et Du Ferrier sur le sujet du voiage que M. d'Espéron fait vers ledict Seigneur roy par le commendement du feu roy Henry troisiemesme, en l'année 1584¹³,

et il avait été imprimé sous le titre de

Double d'une lettre envoyée à un certain personnage contenant le discours de ce qui se passa au Cabinet du Roy de Navarre, & en sa presence : lors que Monsieur le Duc d'Espéron fut vers luy en l'an.1584,

avec une adresse typographique de « FRANCFORT, 1585 », qui semble le situer dans un contexte d'abord germanique. Mais il a surtout circulé dans l'Europe de l'époque associé au texte enragé qui bafouait les missions en Allemagne de l'ambassadeur de Henri de Navarre, Jacques de Ségur-Pardaillan, chargé en 1583 d'acquiescer l'alliance des princes protestants. Également anonyme, *Le Boutefeu des Calvinistes* était aussi pourvu de l'adresse de « FRANCFORT » (mais 1584)¹⁴ : on y lisait par exemple la « Copie des lettres de l'Ambassadeur du Roy de Navarre, à la Majesté Imperiale »¹⁵ et la défense par Pardaillan de sa propre légation face à l'empereur – face « à vostre Majesté tresclemente et debonnaire¹⁶ » –, contre les « calomnies de certains personnages¹⁷ » qui voyaient le diplomate huguenot comme un monstre incendiaire. Ces calomnies dessinaient la caricature d'un ambassadeur funeste, capable d'enflammer les esprits pour détruire « l'honneur et le bon-heur d'une paix¹⁸ », tout comme

d'user de ruse et de finesse, changer de visage et de langage, feindre et contrefaire toute chose, [...] bastir une ruse et finesse sur une aultre ruse et tromperie, fouiller et secouer tous les coins de la Chrestienté¹⁹.

- 4 Les deux textes, de 142 pages l'un (*Le Boutefeu*), de 86 pages l'autre (*Double d'une lettre*), nous ont été transmis si souvent reliés ensemble que l'hypothèse d'une diffusion et donc d'une lecture conjointe peut être formulée et ne pas relever d'une banale uniformité typographique²⁰. Le beau débat – constructif et imprégné d'optimisme – sur l'intégrité du roi qu'animent dans le *Double d'une lettre* les conseillers de Navarre semble avoir été lu à l'époque parallèlement à ce texte destructeur – le *Boutefeu des Calvinistes* –, qui souhaitait une *damnatio nominis*, en plus d'une *damnatio memoriae* des réformés sur les terres d'Allemagne. La nation « tresnoble » qui était l'objet de la mission de Pardaillan, donc le terrain germanique que l'auteur espérait pouvoir être imperméable à l'« Evangile Navarrin²¹ », avait

grande vergogne de voir chez soy de telz monstres : tellement que jusque icy [l'Allemagne] s'est efforcée par tout moyen de pouvoir effacer, non seulement leurs erreurs prodigieuses, mais encore les noms et la mémoire d'iceux²².

- 5 La violence de cette volonté de censure – et censure du nom même des réformés – situe dans le contexte catholique impérial les destinataires de l'opuscule. Mais elle donne aussi le sens de la réception conjointe des deux discours : la parodie anti-calviniste du *Boutefeu* et la fiction qui met en scène le Conseil de Navarre dans le *Double d'une lettre*. Une réception apparemment paradoxale réunit le public catholique allemand, les princes protestants, des lecteurs européens au sens large, que rassemble dans ces années 1580 une inquiétude profonde et ambivalente, confessionnelle et politique. L'ennemi réformé est senti comme une menace « interne » pour le luthéranisme, la possibilité du renouveau d'un catholicisme de façade – si Henri de Navarre revenait à la foi romaine – est sentie comme une menace « externe », également délétère pour le monde germanique²³. Destinés à des lecteurs qui commencent donc à exister « A FRANCFORT » en 1584 et 1585 – sans que l'authenticité de cette adresse typographique soit prise en considération –, les deux textes, si différents, semblent porter la même voix, mener le même combat pour l'identité, pour la morale, pour la paix. Et « qu'un homme de bien ne doit jamais dissimuler ny feindre sa religion » sonne comme le mot d'un sage faisant partie de ce contexte paradoxal : celui qui est censé l'avoir prononcé fait partie du contexte de la dissidence la plus essentielle qui soit, d'une dissidence sans parti ni couleur. Ce qui « alimente²⁴ » sa pensée n'est que la recherche obstinée d'une correspondance bien « en ordre²⁵ » entre l'homme qui paraît sur la scène extérieure de la vie sociale – « en l'eschaffaut », disait Montaigne – et l'homme « en son privé [...], au-dedans, et en sa poictrine ». Le personnage du garde des sceaux de Navarre dans le *Double d'une lettre*, Arnaud du Ferrier, porte le parcours de son propre tourment intérieur, l'expérience de la haine de soi-même comme argument pour dire au roi : « il vaut mieulx que demeuriez tel que vous estes²⁶ ». Ainsi montre-t-il à ces lecteurs multiples qu'un vieil homme “de doctrine et de piété”, riche de l'expérience de toute une vie, conseille la cohérence au roi de Navarre, et que son conseil est l'ennemi du conformisme politique, l'ennemi de la France catholique et l'ami des princes protestants allemands, qui

ne doivent alors pas craindre une prochaine conversion de l'héritier légitime au trône des Valois. Car Henri de Navarre étant bien et moralement conseillé, resterait fidèle à son identité réformée, écouterait la voix de ce sage à l'esprit indépendant, Arnaud du Ferrier, qui exerçait sur lui l'influence d'un bon « père²⁷ ».

6 Or le récit est fictif, la scène et le moment du récit sont fictifs : Nérac ne fut pas, « ce 15 juillet 1584²⁸ », le lieu d'une réunion du *Cabinet du Roy de Navarre*. Le débat qui se déroule entre le catholique Antoine de Roquelaure, du parti des politiques, le ministre Antoine Mermet, pasteur de Nérac, et Arnaud du Ferrier – en présence du narrateur anonyme, qui demeure silencieux²⁹, et de Henri de Navarre, qui intervient, sollicite, requiert des opinions – relève de l'invention. Des événements politiques de 1582 et la situation dynastique de l'été 1584 s'y confondent : les ouvertures qu'Henri III fit au Navarrais en 1584 et sa demande d'un retour au catholicisme qui soit la prémisse à la souveraineté royale se superposent aux invitations qu'on avait adressées à Henri de Navarre pour qu'il se rende à la cour, à Paris, en 1582, dans le commun dénominateur d'une réponse qu'il fallait quand même donner au roi, que ce soit pour ou contre un changement de religion, et pour ou contre une exposition du prince huguenot « aux charitez » des « langues courtoisanesques³⁰ ». Mais l'ensemble est parfaitement vraisemblable, il rend compte des émotions qui se manifestaient autour de Henri de Navarre au moment où le duc d'Anjou et d'Alençon était désormais mourant et où des conseils différents pouvaient s'opposer « sur l'attitude à tenir face aux propositions faites par le duc d'Épernon³¹ », ambassadeur extraordinaire de Henri III en Navarre. Le personnage du catholique Antoine de Roquelaure conseille d'accueillir les propositions du roi, le personnage du pasteur Antoine Mermet conseille de les refuser, et le chancelier Arnaud du Ferrier apparaît comme le personnage du dissident, dans ce « conte fait à plaisir » : il ne conforme ses conseils ni aux convenances de la dissimulation, ni à ce mélange d'éloquence, de pathos et de zèle pour la cause réformée qui caractérise le sectarisme confessionnel³². En même temps désenchanté, modéré, discret³³, il donne aux lecteurs la possibilité de reconnaître la pure liberté de l'intelligence « en face d'accumulations de conformismes³⁴ ». Ce qu'il propose à son prince est bien la solution d'un écart par rapport aux conventions de la politique monarchique, d'un côté, et de la religion, de l'autre. Il ne considère pas scandaleux – et bien au contraire il souhaite – « l'établissement d'une coexistence confessionnelle³⁵ », préalable, comme le dit Hugues Daussy, à une réunification religieuse, qui passe cependant entièrement au second plan, reportée à un futur éventuel qui devient moins un but à atteindre qu'un mirage sans utilité pratique. Dépourvue de pertinence politique, la religion est autre chose que l'histoire d'une « crainte de Dieu³⁶ » ou celle du contrôle d'un roi sur ses sujets³⁷, car – selon Du Ferrier – « ce qui faict aymer ou hair le Roy [...] ce n'est point sa religion, mais c'est le bien et la liberté, ou le mal et la tyrannie que ses subjectz reçoivent de luy³⁸ ».

7 Dans la droite ligne d'un anti-machiavélisme qui honore la libre volonté du peuple et qui trace donc les lignes pour arriver à mériter une obéissance volontaire, le personnage de Du Ferrier définit à l'usage de son prince le détail de « ce qui le peult faire aymer et obeyr volontairement de ses subjects. En quoy consiste la felicité et assurance de tous Roys et Princes³⁹ ». Et ce détail porte sur un lieu commun de la philosophie politique, sur une justice « établie », voire stable, qui soit le résultat bien pesé du chemin des droits des hommes et compte également pour les puissants, comme pour « le plus chétif » du Psaume LXXXII que Du Ferrier évoque dans son discours, « *Faictes au plus chetif justice*⁴⁰ » :

Car par la justice vous establirez vostre Royaume, et si serez benit tant du Catholique que du Huguenot, faisant jouir un chascun seurement et paisiblement de ce qui luy appartient. Qui est le but de tout Estat bien policé⁴¹.

8 La vertu qu'il reconnaît alors à ce prince qu'il faut conseiller, pour qu'il se forme en « homme de bien⁴² » et qu'il puisse se transformer ensuite d'homme de bien en bon roi, protecteur de ses sujets, est la clémence. Dans ses paroles, la clémence du prince est angélique, pourvue des grandes ailes sous lesquelles les sujets les plus différents entre eux, et même « ces deux factions qui semblent incompatibles⁴³ », peuvent trouver un abri sûr, paisible et doux :

« doucement rassembl[é]s soubz les ailes de vostre clemence⁴⁴ ». Dans ses paroles, la tradition classique de la *clementia principis* de formulation païenne revient et trouve sa meilleure place, comme si Du Ferrier était un autre Sénèque qui parle *De Clementia* à Néron, ou un autre Calvin qui commente les deux livres *De Clementia* « pour donner du scrupule au roi François I des supplices qu'il ordonnoit contre les religionnaires⁴⁵ ». La force de cette tradition autorise le chancelier de Navarre à montrer la possibilité réelle de cette clémence – vertu politique riche d'ascendants glorieux – dans la pratique de l'époque trouble et « seditieuse⁴⁶ » où ils vivent tous, son prince, ses sujets navarrais, ses sujets futurs, « tant dedans ce Royaume que dehors⁴⁷ ». La liste pragmatique est bientôt dressée, dans le sens de cette coexistence confessionnelle qui marque certainement un point sur la tolérance, ne fait que présenter la banalité du bien et prévoit donc tout simplement que

le Catholique ne pille plus le Huguenot et que le Huguenot n'entreprenne point sur le Catholique, que le beneficiar jouisse de ses benefices gros et gras, et que le Ministre soit en toute seureté en sa maison⁴⁸.

- 9 Mais dans ses paroles, l'"autre tradition", toute chrétienne – protochrétienne et grecque –, de la clémence politique a aussi sa place : les conseils qu'il adresse à Henri de Navarre jouissent de l'autorité textuelle des demandes de tolérance que pouvaient adresser aux Romains les premiers Chrétiens, également « vexés, tourmentés, et poursuivis⁴⁹ » par les sujets païens de l'Empire romain, par les conformistes ou « calomniateurs », qui

s'esforçent non de porter dommage à noz biens, ou de diffamer nostre bon nom, ou de nous nuire en quelque chose semblable, d'autant que nous tenons à peu tout cela, quoique le vulgaire les prise beaucoup, estants instruits non seulement de ne resister ou plaider en justice, contre ceux qui nous frappent, ou qui nous pillent : mais encore à ceux-là, s'ils nous donnent un soufflet, sur l'une jouë, leur offrir l'autre : et à ceux-ci, s'ils nous ostent la robbe, leur octroier encore le manteau. Mais ils en veulent à noz personnes, et à noz vies⁵⁰.

- 10 La demande de cette clémence avait une légitimation scripturaire, elle trouvait son fondement dans les exhortations que saint Paul avait adressées à Timothée, afin qu'il apprenne à demander, prier, supplier, remercier les rois de ce monde pour les deux qualités essentielles, nécessaires à la vie des Chrétiens : la paix et la tranquillité. L'hendiadyn se composait d'ἡρεμία et ἡσυχία en grec, « ἡρεμιον καὶ ἡσυχιον βίον » dans le texte de la première lettre à Timothée⁵¹, une « vie paisible et tranquille » dans la traduction française de la Bible genevoise de Jean Crespin⁵². Et parmi les formes diverses que la demande de cette clémence prit au long des siècles, depuis les premiers martyrs et au cours des persécutions, il y avait bien la demande de la philosophie... de la première philosophie chrétienne. C'est la clémence qu'on souhaitait, au second siècle désormais de la diffusion du christianisme : celle que demandait à Marc-Aurèle et à son fils Commode le philosophe Athénagore d'Athènes dans sa *Supplique au sujet des Chrétiens*, la *Προσβεία περὶ Χριστιανῶν*, soit une longue lettre d'ambassade qui devait accompagner en 177 une délégation à Rome ou dans une autre ville de l'Empire⁵³. Or dans sa relation à cette clémence impériale d'une époque déjà chrétienne – et d'une époque en tout cas de heurt de religions, le paganisme des empereurs d'un côté, le christianisme d'une partie de leurs sujets de l'autre –, Arnaud du Ferrier n'est plus le personnage d'une fiction narrative, et ce n'est pas la voix d'une invention qui entre en jeu.

- 11 Arnaud du Ferrier lui-même, en tant que personne historique, le juriste et humaniste, hellénisant et hébraïsant, traducteur, par exemple, en latin de la Bible hébraïque de Robert Estienne dans les marges de son propre exemplaire, entièrement remplies, manuscrites, de sa propre main⁵⁴, était aussi le traducteur en français d'Athénagore d'Athènes, philosophe du premier christianisme. Et il l'était pour un volume que Simon Millanges imprima à Bordeaux avec une longue dédicace que Du Ferrier adressait justement à l'une des âmes « belles⁵⁵ » – aux « opinions si saines, les mœurs si douces⁵⁶ » – que Montaigne célébrera onze ans plus tard dans ses *Essais*. La traduction de la *Προσβεία περὶ Χριστιανῶν* par Du Ferrier paraît en 1577 avec le titre d'*Apologie* que les tendances de la mode du temps suggéraient⁵⁷ : et cette *Apologie pour les Chrestiens* était donc dédiée à Guy du Faur de Pibrac, le magistrat, conseiller d'État, qui avait été l'auteur du discours *De l'ire et comme il la faut modérer*, prononcé dans

le même sens pédagogique d'apaisement de la colère du prince, et de demande de modération et de clémence, devant l'Académie du Palais de Henri III en février 1576⁵⁸. Dans sa traduction d'Athénagore, le « caractère amène » – « *πρᾶων ὑμῶν*⁵⁹ » – des empereurs philosophes, de Marc-Aurèle et de son fils que le texte définit à plusieurs reprises comme surpassant tous les autres en « sagesse », « culture », « piété⁶⁰ », comme « curieux », « cultivés⁶¹ » et « versés dans toutes les doctrines⁶² », devient « la douceur⁶³ » que les sujets leur reconnaissent et qu'ils admirent. La citation paulinienne, qui ne pouvait manquer dans la *Προσβεβία*, d'une vie paisible et tranquille que les Chrétiens demandaient de pouvoir mener, comme tous les autres sujets de l'Empire, et coexistant avec tous, – « *ἥρεμον καὶ ἡσύχιον βίον*⁶⁴ » –, est aussi traduite par Du Ferrier par le recours à la douceur. Cette vie que les Chrétiens demandent voudrait être « paisible et douce⁶⁵ » et l'*ἡσυχία* qu'avaient choisie, dans le vocabulaire de la paix, saint Paul et Athénagore – ce mot qui dit, en grec, la levée du siège et qui n'est au fond que le contraire de la guerre (*ἡσυχία* vs *πόλεμος*) – revient sur le même chemin que devaient parcourir dans le *Double d'une lettre* les idées du personnage Du Ferrier et sa demande d'une coexistence des opposés, « doucement⁶⁶ » rassemblés sous des ailes protectrices. La douceur politique, prémisses à l'obéissance volontaire des Chrétiens, qui seraient, alors, « toujours prêts d'obéir à tous [...] commandemens⁶⁷ », s'épanouit dans la traduction de Du Ferrier et connote toutes les vertus, toutes les épithètes qui caractérisent les « Rois Philosophes⁶⁸ » – ceux qui sont des « rois », donc, pour lui, et non pas des empereurs... philosophes. Leur indulgence devient « mansuetude⁶⁹ », leur sagesse « prudence⁷⁰ », leur culture « doctrine⁷¹ » et celle-ci les caractérise avec leur « piété⁷² », et leur impartialité dans le jugement devient sous la plume de Du Ferrier « bénignité » :

je vous supplie [...] de nous vouloir benignement escouter, et ne vous laisser aller apres une commune opinion, conçeuë sans aucune cause, ains tourner ceste bonne volonté que vous portés à la sapience, et à la verité, envers ce que nous avons à vous dire⁷³.

- 12 Contre la folie de la *damnatio nominis* qui pèse sur eux, sur ce nom de « Chrétiens » que les empereurs et leurs sujets païens prennent « à contre-cœur de [...] ouïr nommer seulement⁷⁴ », contre « la haine que plusieurs portent à nostre nom⁷⁵ », l'*Apologie pour les Chrestiens* présente la demande d'une libération à ces « rois » qui savent être « paisibles⁷⁶ », « humains », « bons⁷⁷ », « moderez », et qui savent que « nul nom en soi, ni de soi, ne doit estre tenu pour bon, ou pour mauvais⁷⁸ ». Dans sa supplique contre la superstition du petit peuple, Athénagore vise bien à mettre en relief la substance, voire « les maux » que les sujets chrétiens de l'Empire endurent, et le sens de leur injustice : « Or entendres vous [...] que à tort, et contre tout droit et raison, nous endurens ces maux⁷⁹. » Et le traducteur qui est censé avoir enduré le tourment intérieur, la haine de lui-même, la honte de la dissimulation de ce que son cœur professait, semble le mieux placé pour réfléchir à ce lexique. Il comprend le parcours que doit accomplir une justice de l'État – dans ce cas de l'Empire – pour devenir entière, intègre, « *πᾶσαν*⁸⁰ » dans le texte d'Athénagore, une justice « meurement pesée⁸¹ » dans sa traduction. Ce qu'il comprend, c'est la nécessité vitale d'un adoucissement des contrastes que le texte grec qu'il a sous les yeux dit à ses lecteurs illustres, figures des monarques de toujours. La leçon qui leur est adressée par cette voix qui ne se conforme pas aux conventions trop faciles est celle d'un esprit conciliateur, qui ne voit « aucun antagonisme⁸² » entre les diverses religions d'un empire, d'un royaume, d'un État. Bien ancrée dans la série des apologies de la liberté, à laquelle appartient naturellement aussi l'« Apologie de Raimond de Sebonde », cette *Apologie* grecque et chrétienne va dans le même sens du relativisme des chrétiens qui sont tels « à mesme titre » qu'ils sont « ou Perigourdins ou Alemans⁸³ ». La variété des cultes dans les « villes », territoires et provinces de l'Empire existe, Athénagore la connaît, il la dit, Arnaud du Ferrier la traduit, et le message arrive bien aux lecteurs français des années des guerres de religion. On n'est pas bon ou méchant parce qu'on est païen ou juif ou chrétien :

la façon de faire des Ægyptiens, est elle pas ridicule ? [...] Si donques nous sommes meschans de ce que nous ne tenons mesme religion qu'eux : toutes les villes aussi, et toutes les nations seront meschantes, d'autant que toutes n'ont mesmes Dieux⁸⁴.

13 Tout un réseau d'occurrences de ce relativisme se dessine, depuis les premières persécutions – ou depuis les persécutions religieuses de toujours –, et se fonde bien sur « ce qui [...] pouvait alimenter la pensée des dissidents⁸⁵ » : cet attachement à la paix qui passe avant tout et surtout avant la peur, conventionnelle, de l'autre, de celui qui professe une foi différente. Dans son geste intellectuel, dans sa réflexion sur le lexique d'une des nombreuses apologies de cette paix, tout comme dans la voix qu'un Conseil de Navarre lui prête, au moment délicat de la crise dynastique de 1584, Arnaud du Ferrier joue le rôle d'un dissident discret, convaincu, mais qui sait bien quelle est sa (petite) place au monde. Sa recherche lexicale, dans sa traduction, et sa présence même, parmi les âmes belles de l'époque, met à jour la possibilité qu'« un petit nombre d'hommes⁸⁶ » peut avoir pour se faire entendre auprès des institutions, et d'institutions « souvent totalitaires » : comme l'expliquait Bernard Roussel en 1983, pour l'historien que nous sommes, ce geste est une occasion parfaite de nous interroger sur les moyens qu'a « une liberté d'être reconnue en face d'accumulations de conformismes⁸⁷ ».

Bibliographie

Corpus primaire

- 14 ATHÉNAGORE D'ATHÈNES, *Deux opuscules [...], contenant une Apologie pour les Chrestiens, aux Empereurs Antonin et Commode, et un traité de la Resurrection des morts: l'un et l'autre mis nouvellement de Grec en François, avec quelques observations, par Arnaud Du Ferrier j[uris]c[onsulte]*, Bordeaux, Simon Millanges, 1577, 4+60f.
- 15 —, *Supplique au sujet des Chrétiens et Sur la Résurrection des morts*, intr., texte et trad. par Bernard Pouderon, Paris, éd. du Cerf, 1992, 360 p.
- 16 BÈZE, Théodore de, *Icones. Id est verae imagines virorum doctrina simul et pietate illustrium [...]*, [Genève], Jean de Laon, 1580.
- 17 —, *Les Vrais Pourtraits des hommes illustres en pieté et doctrine du travail desquels Dieu s'est servi en ces derniers temps, pour remettre sus la vraye Religion en divers pays de la Chrestienté [...]*, [Genève], Jean de Laon, 1581.
- 18 —, *Psaumes mis en vers français, 1551-1562. Accompagnés de la version en prose de Loïs Budé*, éd. par Pierre Pidoux, Genève, Droz, 1984, 278 p.
- 19 *[Bible. A.T., hébreu]*, Paris, Robert Estienne, 1539-44, exemplaire relié en 3 vol., cote : Rés A 15475-I, II, III de la Bibliothèque Mazarine, à Paris (marges mss en latin).
- 20 CALVIN, Jean, *Commentary on Seneca's De Clementia*, with Introduction, translation and notes by Ford Lewis Battles and André Malan Hugo, Leiden, E. J. Brill, 1969, XII+448p.+fac-similé hors texte.
- 21 [CANYE DE FRESNE, Philippe ?], *Double d'une lettre envoyée à un certain personnage contenant le discours de ce qui se passa au Cabinet du Roy de Navarre, & en sa presence : lors que Monsieur le Duc d'Espéron fut vers luy en l'an.1584*, A Francfort, 1585, 1 f.+86 p.
- 22 —, *Ce qui s'est passé entre le roy de Navarre, les Srs de Rocquelaure, Marmet et Du Ferrier sur le sujet du voiage que M. d'Espéron feit vers ledict Seigneur roy par le commendement du feu roy Henry troisesme, en l'année 1584*, Paris, BnF, Mss, N.A.F. 4052 (*Mélanges historiques de la fin du XVI^e siècle et du début du XVII^e siècle*), f. 1-48.
- 23 CANYE DE FRESNE, Philippe, *Lettre écrite par Monsieur du Fresne, narrative d'un discours tenu en la presence du roy de Navarre, entre Monsieur de Roquelaure, le ministre Marmet et Monsieur de Ferrier*, dans VILLEROY, Nicolas de Neufville, Seigneur de, *Mémoires d'Etat*, Amsterdam, Aux dépens de la Compagnie, 1723, 7 vol., t. III, p. 1-112.
- 24 DUPLESSIS-MORNAY, Charlotte, *Les Mémoires de Madame de Mornay*, éd. par Nadine Kuperty-Tsur, Paris, Champion, 2010, 460 p.
- 25 DUPLESSIS-MORNAY, Philippe, *Notes [...] sur le III tome de l'Histoire de Monsieur de Thou*, Paris, BnF, Mss, Coll. Dupuy 409 (*Advis, censures, et Lettres sur l'Histoire de Mr Le Président de Thou*. 1634, P. Dupuy), 11 f.
- 26 [FEND, Erasmus], *Le Boutefeux des Calvinistes. Depuis n'aguere envoyé en Ambassade par le roy de Navarre, à quelque partie des Estatz de l'Empire, pour troubler la Religion & Republique: & rallumer les feus des guerres civiles, par toute la Chrestienté. Traduit de latin en François. Pour le bien & proffit de toutes gens de bien, & amateurs de leur salut*, A Francfort, 1584, 142 p.

- 27 MONTAIGNE, Michel de, *Les Essais*, éd. établie par Jean Balsamo, Michel Magnien, Catherine
Magnien-Simonin, Alain Legros, Paris, Gallimard, 2007, XCIX + 1975 p.
- 28 —, *Journal de voyage*, éd. par Fausta Garavini, Paris, Gallimard, « Folio classique », 1983,
504 p.
- 29 Paul (saint), *La Première Epître de S. Paul à Timothée*, dans *La Bible, Qui est toute la sainte
Ecriture, En laquelle sont contenuz, le vieil Testament, et le nouveau, translatez en François,
et reveuz : le vieil selon l'Hebreu, et le nouveau selon le Grec*, Genève, Jean Crespin, 1551,
[4]+287+[1]+70+88+[16] f.
- 30 SÈNÈQUE, Lucius Annaeus, *Libri duo de Clementia ad Neronem Caesarem, Ioannis Calvini
[...] commentariis illustrati*, Paris, Ludovicus Cyaneus (Louis Blaubloem), 1532, 4f. + 157 p.*
voir aussi CALVIN, Jean.
- 31 VENDIUS : voir FEND, Erasmus
- 32 **Corpus secondaire**
- 33 BACKUS, Irena, BÜTTGEN, Philippe, POUDERON, Bernard (dir.), *L'Argument hérésiologique,
l'Église ancienne et les Réformes, XVI^e-XVII^e siècle*, Paris, Beauchesne, 2012.
- 34 BALSAMO, Jean, « *Et me contente de gémir sans brailler*. Montaigne et l'humanité héroïque »,
dans Pierre Magnard et Thierry Gontier (dir.), *Montaigne*, Paris, éd. du Cerf, 2010, p. 133-153.
- 35 BERTHOUD, Gabrielle, « Le pasteur Antoine Mermet. De Dombresson à Nérac. 1536-1607 »,
dans *Mélanges d'histoire du XVI^e siècle offerts à Henri Meylan*, Genève, Droz, 1970,
p. 139-152.
- 36 BETTONI, Anna, « Le isole dell'Archipelago nel Voyage di Philippe Du Fresne-Canaye »,
dans *L'Europa e il Levante nel Cinquecento*, vol. II: *Le isole del Mediterraneo orientale nella
letteratura di viaggio*, éd. par Luisa Zilli, Padoue, Unipress, 2004, p. 149-176.
- 37 —, « Duplessis-Mornay et la "famille" de l'ambassade d'Arnaud du Ferrier à Venise », dans
Albineana, 18, 2006 (*Servir Dieu, le Roi et l'État. Philippe Duplessis-Mornay (1549-1623)*),
Actes du Colloque de Saumur, réunis par Hugues Daussy et Véronique Ferrer), p. 381-407.
- 38 —, « Arnaud du Ferrier et les Français de Venise à l'époque de la peste de 1576 », dans
Chemins de l'exil. Havres de paix. Migrations d'hommes et d'idées au XVI^e siècle, Actes du
Colloque de Tours réunis par Jean Balsamo et Chiara Lastraioli, Paris, Honoré Champion,
2010, p. 261-288.
- 39 —, « Arnaud du Ferrier (vers 1510-1585) », dans Bruno Méniel (dir.), *Écrivains juristes et
juristes écrivains, du Moyen Âge au Siècle des Lumières*, Paris, Garnier, sous presse.
- 40 BUSSON, Henri, *Le Rationalisme dans la littérature française de la Renaissance*, Paris, Vrin,
1957, 654 p.
- 41 CRAHAY, Roland, « Le non conformisme religieux du XVI^e siècle entre l'humanisme et
les Églises. Réflexions historiographiques », dans *Les Dissidents du XVI^e siècle, entre
l'Humanisme et le Catholicisme*, actes du Colloque de Strasbourg (févr. 1982), Baden-Baden,
Valentin Koerner, 1983, p. 15-34.
- 42 DAUSSY, Hugues, *Les Huguenots et le roi. Le combat politique de Philippe Duplessis-Mornay
(1572-1600)*, Genève, Droz, 2002.
- 43 —, « Un diplomate protestant au service d'un roi catholique : Charles de Danzay, ambassadeur
de France au Danemark (1515-1589) », dans Frédérique Pitou (dir.), *Elites et notables de
l'Ouest: XVI^e-XX^e siècle. Entre conservatisme et modernité*, Rennes, Presses Universitaires de
Rennes, 2003, p. 277-294.
- 44 —, « *En débattant la religion, les religieux se gâtent*. Duplessis-Mornay, Languet et Danzay
en guerre contre les théologiens », *Siècles*, 18 (*L'humaniste, le protestant et le clerc. De
l'anticalicisme croyant au XVI^e siècle*, n° dirigé par Thierry Wanegffelen), Clermont-
Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2003, p. 93-103.
- 45 FRÉMY, Édouard, *Un ambassadeur libéral sous Charles IX et Henri III. Ambassades à Venise
d'Arnaud du Ferrier d'après sa correspondance inédite (1563-1567, 1570-1582)*, Paris,
Leroux, 1880.
- 46 HAUSER, Henri, *Les Sources de l'histoire de France. Le XVI^e siècle, III : Les guerres de
religion*, Paris, Picard, 1912.

- 47 JOUANNA, Arlette, BOUCHER, Jacqueline, BILONGHI, Dominique, LE THIEC, Guy, *Histoire et dictionnaire des guerres de religion*, Paris, Robert Laffont, 1998 (« Bouquins »), 1526 p.
- 48 LIENHARD, Marc, « Avant-propos » de *Les Dissidents du XVI^e siècle, entre l'Humanisme et le Catholicisme*, actes du Colloque de Strasbourg (févr. 1982), Baden-Baden, Valentin Koerner, 1983, p. 5-13.
- 49 — (dir.), *Les Dissidents du XVI^e siècle, entre l'Humanisme et le Catholicisme*, actes du Colloque de Strasbourg (févr. 1982), Baden-Baden, Valentin Koerner, 1983.
- 50 MANNEVILLE, Charles, *Les Canaye, teinturiers en écarlate à Saint-Marcel-lez-Paris*, Paris, Champion, 1909.
- 51 PETRIS, Loris, « Le magistrat gallican et l'Académie du Palais : le *Discours de l'ire & comme il la faut moderer* de Guy du Faur de Pibrac (étude et édition) », *Nouvelle Revue du Seizième Siècle*, 2004, n° 22/2, p. 57-82.
- 52 POUDERON, Bernard, *Athénagore d'Athènes, philosophe chrétien*, Paris, Beauchesne, 1989, 354 p.
- 53 ROUSSEL, Bernard, « Désigner et décrire les dissidents : quelques questions et suggestions à la suite de l'exposé de Roland Crahay », dans *Les Dissidents du XVI^e siècle, entre l'Humanisme et le Catholicisme*, op. cit., p. 35-40.
- 54 —, « Claude Guillaud. Un théologal pris en flagrant délit de dissidence (1542-1548) », dans *Les Dissidents du XVI^e siècle, entre l'Humanisme et le Catholicisme*, op. cit., p. 127-138.
- 55 TALLON, Alain, « Diplomate et 'politique' : Arnaud du Ferrier », dans Thierry Wanegffelen (dir.), *De Michel de L'Hospital à l'édit de Nantes. Politique et religion face aux Églises*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2002, p. 305-333.
- 56 THOMAS CHAMBERS, Bettye, *Bibliography of French Bibles. Fifteenth- and Sixteenth Century French-Language Editions of the Scriptures*, Genève, Droz, 1983, 550 p.
- 57 VENARD, Marc, « L'abjuration de Claude d'Espence (1543) », dans *Les Dissidents du XVI^e siècle, entre l'Humanisme et le Catholicisme*, op. cit., p. 111-126.
- 58 — (dir.), *Le Temps des confessions (1530-1620/30)*, Paris, Desclée, 1992 (« Histoire du Christianisme des origines à nos jours », sous la dir. de J.-M. Mayeur, Ch. Pietri, A Vauchez, M. Venard, t. VIII) :
- 59 VOGLER, Bernard, « Les Églises luthériennes », dans *Le Temps des confessions*, op. cit., p. 15-53.
- 60 —, « Les espaces germanique, helvétique et scandinave », dans *Le Temps des confessions*, op. cit., p. 355-402.

Notes

1 [Philippe CANAYE DE FRESNE], *Double d'une lettre envoyée à un certain personnage contenant le discours de ce qui se passa au Cabinet du Roy de Navarre, & en sa presence : lors que Monsieur le Duc d'Espéron fut vers luy en l'an 1584*, Francfort, 1585, p. 65.

2 Jean BALSAMO, « Et me contente de gémir sans brailler. Montaigne et l'humanité héroïque », dans Pierre Magnard et Thierry Gontier (dir.), *Montaigne*, Paris, éd. du Cerf, 2010, p. 142.

3 [Ph. CANAYE DE FRESNE], *Double d'une lettre envoyée à un certain personnage*, op. cit., p. 65.

4 Michel de MONTAIGNE, *Journal de voyage*, éd. par Fausta Garavini, Paris, Gallimard, « Folio classique », 1983, p. 162.

5 Alain TALLON, « Diplomate et "politique" : Arnaud du Ferrier », dans Thierry Wanegffelen (dir.), *De Michel de L'Hospital à l'édit de Nantes. Politique et religion face aux Églises*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2002, p. 313.

6 *Ibid.*, p. 314.

7 Nous nous permettons de renvoyer à notre notice « Arnaud du Ferrier (vers 1510-1585) », dans Bruno Méniel (dir.), *Écrivains juristes et juristes écrivains, du Moyen Âge au Siècle des Lumières*, Paris, Garnier, sous presse.

8 Jean BALSAMO, « Et me contente... », art. cit., p. 142. La formule topique « homme de doctrine et de piété » (cf. Théodore de BÈZE, *Icones. Id est verae imaginum virorum doctrina simul et pietate illustrium [...]*, [Genève], Jean de Laon, 1580 et *Les Vrais Pourtraits des hommes illustres en piété et doctrine du travail desquels Dieu s'est servi en ces derniers temps, pour remettre sus la vraye Religion en divers pays de la Chrestienté [...]*, [Genève], Jean de Laon, 1581) définit, par exemple, dans les *Mémoires*

de *Madame de Mornay*, les humanistes Hubert Languet (rencontré par Philippe Duplessis-Mornay à Heidelberg) et François Perrot (rencontré entre autres à Venise), ou le pasteur Félix du Tronchay (du collège de Saumur) : voir Charlotte Duplessis-Mornay, *Les Mémoires de Madame de Mornay*, éd. par Nadine Kuperty-Tsur, Paris, Champion, 2010, p. 83, 85, 366. Dans *Les Essais* la formule est évoquée, par exemple, pour présenter Pierre Bunel dans l'ensemble des « hommes doctes » et « personnes saintes » que Pierre Eyquem recevait chez lui (cf. MONTAIGNE, *Les Essais*, II, 12, éd. établie par Jean Balsamo, Michel Magnien, Catherine Magnien-Simonin, Alain Legros, Paris, Gallimard, 2007, p. 458).

9 « Monsieur de Montagne me disoit souvent que nous leur avions gagné une bataille, pour avoir retiré ce personnage, honorant la vertu qu'ils avoient mesprisée » (Philippe Duplessis-Mornay, *Notes [...] sur le III tome de l'Histoire de Monsieur de Thou*, BnF, Mss, Coll. Dupuy 409 : Advis, censures, et Lettres sur l'Histoire de Mr Le Président de Thou, P. Dupuy, 1634, f. 11r° - copie : l'original est Dupuy 632, f. 122-129 -). C'est Duplessis-Mornay qui avait offert à Henri de Navarre la collaboration d'Arnaud du Ferrier, en insistant pour que le vieux diplomate, rappelé finalement en France à l'âge de soixante-seize ans, joue un rôle dans le Conseil du prince (voir Hugues DAUSSY, *Les Huguenots et le roi. Le combat politique de Philippe Duplessis-Mornay (1572-1600)*, Genève, Droz, 2002, p. 194-195).

10 Henri HAUSER, *Les Sources de l'histoire de France. Le XVI^e siècle, III : Les guerres de religion*, Paris, Picard, 1912, p. 290.

11 Voir Gabrielle BERTHOUD, « Le pasteur Antoine Mermet. De Dombresson à Nérac. 1536-1607 », dans *Mélanges d'histoire du XVI^e siècle offerts à Henri Meylan*, Genève, Droz, 1970, p. 139-152 (notamment les p. 148-152) et Hugues DAUSSY, *Les Huguenots et le roi, op. cit.*, p. 264-267. Voir également le vieux Édouard FRÉMY, *Un ambassadeur libéral sous Charles IX et Henri III. Ambassades à Venise d'Arnaud du Ferrier d'après sa correspondance inédite (1563-1567, 1570-1582)*, Paris, Leroux, 1880, p. 383-402.

12 « Ceste dispute de Monsieur du Ferrier avec M. de Roquelaure à Nérac fut un conte à plaisir. L'entrevue du roy de Navarre avec Monsieur d'Espéron se fait à Pamiers, non à Nérac, là où j'estois. Monsieur du Ferrier ne fut point appelé à ce conseil, ni la chose mise en deliberation (Philippe DUPLESSIS-MORNAY, *Notes [...] sur le III tome de l'Histoire de Monsieur de Thou, op. cit.*, f. 10v°-11r° et Hugues DAUSSY, *Les Huguenots et le roi, op. cit.*, p. 265).

13 Paris, BnF, Mss N.A.F. 4052 (*Mélanges historiques de la fin du XVI^e siècle et du début du XVII^e siècle*), f. 1-48.

14 [Erasmus FEND], *Le Boutefeu des Calvinistes. Depuis n'aguere envoyé en Ambassade par le roy de Navarre, à quelque partie des Estatz de l'Empire, pour troubler la Religion & Republique: & rallumer les feus des guerres civiles, par toute la Chrestienté. Traduit de latin en françois. Pour le bien & profit de toutes gens de bien, & amateurs de leur salut*, Francfort, 1584 (l'exemplaire ayant appartenu au Collège des Jésuites de Munich est en ligne sur books.google.com).

15 Lettre du 6 avril 1584, dans *Le Boutefeu...*, *op. cit.*, p. 124-130.

16 *Ibid.*, p. 124.

17 *Ibidem.*

18 [Erasmus FEND], « Au lecteur », dans *Le Boutefeu...*, *op. cit.*, p. 4.

19 *Ibid.*, p. 9.

20 Voir par exemple à Paris, à la Bibliothèque de l'Arsenal, vol. 8°H 6756 (1, 2) (1 : *Le Boutefeu des Calvinistes*, 2 : *Double d'une lettre envoyée à un certain personnage*) et vol. 8° H 12725 (1, 2) ; à la Bibliothèque Mazarine, vol. 8°-32869 (1, 2) ; à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, vol. 8°L 285 INV 1617 FA (1, 2) ; à la Bibliothèque Municipale Meriadeck de Bordeaux, vol. H-8649 (1, 2) ; à la Bibliothèque Méjanes d'Aix-en-Provence, vol. D. 2971 (qui ne distingue même pas, dans sa cote, un texte "1", *Le Boutefeu des Calvinistes*, d'un texte "2", le *Double d'une lettre*...). Ailleurs, les deux textes sont contigus dans les rayons – ce qui est évidemment moins significatif mais aide quand même à comprendre l'histoire de leur réception –, pourvus de cotes qui se suivent, comme par exemple à la Bibliothèque Municipale de Lyon où *Le Boutefeu* est catalogué 381303 et le *Double d'une lettre* 381304, à la BM de Grenoble (cotes E. 18485 et 18486) ou à la BM Pompidou de Châlons-en-Champagne (cotes A.F. 18432 et A.F. 18433). Mais le repérage d'exemplaires des deux textes est facile, on en retrouve un peu partout dans les fonds anciens des bibliothèques européennes et une liste serait ici trop longue.

21 [Erasmus FEND], « Au lecteur », dans *Le Boutefeu...*, *op. cit.*, p. 8.

22 *Ibid.*, p. 2.

23 Cf. Bernard VOGLER, « Les espaces germanique, helvétique et scandinave », dans *Le Temps des confessions (1530-1620/30)*, sous la responsabilité de Marc Venard, Paris, Desclée, 1992, p. 367-373 ; Hugues DAUSSY, *Les Huguenots et le roi, op. cit.*, p. 267 ; Id., « Un diplomate protestant au service d'un roi catholique : Charles de Danzay, ambassadeur de France au Danemark (1515-1589) », dans Frédérique Pitou (dir.), *Élites et notables de l'Ouest : XVI^e-XX^e siècle. Entre conservatisme et modernité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, p. 277-294 et Id., « En débattant la religion, les religieux se gâtent. Duplessis-Mornay, Languet et Danzay en guerre contre les théologiens », *Siècles*, 18

(*L'humaniste, le protestant et le clerc. De l'anticléricalisme croyant au XVI^e siècle*, numéro dirigé par Thierry Wanegffelen), Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2003, p. 93-103.

24 « Ce qui [...] pouvait alimenter la pensée des dissidents » n'était, selon Marc Lienhard, que l'« attachement à la paix », le « souci de rénovation morale » (Marc LIENHARD, « Avant-propos », dans *Les Dissidents du XVI^e siècle, entre l'Humanisme et le Catholicisme*, actes du Colloque de Strasbourg (févr. 1982), publiés par Marc Lienhard, Baden-Baden, Valentin Koerner, 1983, p. 11) : nous reviendrons dans notre conclusion sur cette magistrale mise au point de Marc Lienhard.

25 M. de MONTAIGNE, *Les Essais*, III, 2 ("Du Repentir"), op. cit., p. 848, comme les deux citations qui suivent : c'est le passage qu'étudie Balsamo dans son article « Et me contente de gémir sans brailler. Montaigne et l'humanité héroïque », art. cit., p. 145.

26 [Ph. CANAYE DE FRESNE], *Double d'une lettre envoyée à un certain personnage*, op. cit., p. 66.

27 Dans le texte, le personnage de Henri de Navarre s'adresse à Du Ferrier par la formule « mon Père » : « Et bien mon Père, qu'en dictes vous... », « Et bien, mon Père, dict le Roy nostre maistre, dictes moy vostre adviz... » (*ibid.*, p. 62).

28 « Ce peu vous suffira pour vous faire paroistre parmy quelles tempestes de ventz contraires, le Roy nostre maistre conduit la barque. Laquelle je pryé Dieu vouloir amener à bon port et l'assister du conseil de tous bons François et fidelles serviteurs de ceste couronne. Je vous baise les mains. De Nerac, ce 15 juillet 1584. » (explicit de l'opuscule, en italique et en caractères inférieurs, *ibid.*, p. 86).

29 Hugues Daussy explique cet anonymat et souligne que l'édition de 1723 de ce texte, paru dans le troisième tome des *Mémoires d'Etat* de Villeroy (Lettre écrite par Monsieur du Fresne, narrative d'un discours tenu en la presence du roy de Navarre, entre Monsieur de Roquelaure, le ministre Marmet et Monsieur de Ferrier, dans Nicolas de Neufville, Seigneur de Villeroy, *Mémoires d'Etat*, Amsterdam, Aux dépens de la Compagnie, 1723, t. III, p. 1-112), l'attribue à Philippe Canaye de Fresne (1551-1610), « politique » huguenot, diplomate, philosophe, et surtout membre de la magistrature au service de Henri de Navarre et ensuite d'Henri IV, de qui il suivra la conversion. Voir également Gabrielle BERTHOUD, « Le pasteur Antoine Mermet. De Dombresson à Nérac », art. cit., p. 149.

30 À propos d'une éventuelle visite de Henri de Navarre à la cour, le personnage de Du Ferrier utilisait dans le débat cette formule typique du vocabulaire anti-aulique (digne par exemple d'un Henri Estienne) : « il me semble que vostre veuë doit estre si briefve, qu'elle vous donne seulement le loysir de communiquer voz affaires, et non de remarquer ce que pouvez avoir de desagreceable l'un à l'autre, et vous exposer aux charitez de ces langues courtisanesques » ([Ph. CANAYE DE FRESNE], *Double d'une lettre envoyée à un certain personnage*, op. cit., p. 64).

31 Hugues DAUSSY, *Les Huguenots et le roi*, op. cit., p. 265. Voir Arlette JOUANNA, Jacqueline BOUCHER, Dominique BILONGHI, Guy LE THIEC, *Histoire et dictionnaire des guerres de religion*, Paris, Robert Laffont, 1998, p. 887.

32 Voir Gabrielle BERTHOUD, « Le pasteur Antoine Mermet. De Dombresson à Nérac », art. cit., p. 150.

33 Ses premières réponses aux demandes de conseils de la part de Henri de Navarre tendent vers l'abstention : « Sire, vous m'excuserez s'il vous plait. Le jugement en appartient à vous seul » (*Double d'une lettre envoyée à un certain personnage*, op. cit., p. 62).

34 Bernard ROUSSEL, « Désigner et décrire les dissidents : quelques questions et suggestions à la suite de l'exposé de Roland Crahay », dans *Les Dissidents du XVI^e siècle, entre l'Humanisme et le Catholicisme*, op. cit., p. 39.

35 Hugues DAUSSY, *Les Huguenots et le roi*, op. cit., p. 267.

36 C'est la position du pasteur Antoine Mermet : voir le *Double d'une lettre envoyée à un certain personnage*, op. cit., p. 36-63 et H. DAUSSY, *Les Huguenots et le roi*, op. cit., p. 266. Dans les paroles de Du Ferrier (*Double d'une lettre*, op. cit., p. 83), « la crainte de Dieu » est mentionnée de façon explicite comme étant en amont, mais extérieure à l'action politique.

37 Ce que révèlent les conseils du catholique Antoine de Roquelaure : voir le *Double d'une lettre envoyée à un certain personnage*, op. cit., p. 3-35 et DAUSSY, *ibidem*.

38 Ce sont les mots de DU FERRIER, dans le *Double d'une lettre envoyée à un certain personnage*, op. cit., p. 83.

39 *Id.*

40 *Ibid.*, p. 84. La citation correspond au texte des Psaumes mis en vers français par Théodore de Bèze (« PSAUME LXXXII. Dieu est assis en l'assemblée / Des Princes [...]. Faites au plus chetif justice... »), alors que d'autres versions portaient « Faites droit au chetif... ». L'argument du Psaume précisait chez Bèze (et Loïs Budé) qu'« Ici les princes et gouverneurs de ce monde sont exhortez à s'acquitter de leur devoir » : voir le texte et ses variantes dans Théodore DE BÈZE, *Psaumes mis en vers français, 1551-1562. Accompagnés de la version en prose de Loïs Budé*, éd. par Pierre Pidoux, Genève, Droz, 1984, p. 150.

41 *Double d'une lettre envoyée à un certain personnage*, op. cit., p. 84.

- 42 Toute une propagande avait été prévue, aussi, par Duplessis-Mornay à l'époque, visant à montrer que Henri de Navarre était « un prince bien né, bien entouré », intègre et conseillé « des plus gens de bien » qu'on avait pu « recueillir de toute la France » (cité par Hugues DAUSSY, *Les Huguenots et le roi*, op. cit., p. 200).
- 43 *Double d'une lettre envoyée à un certain personnage*, op. cit., p. 84.
- 44 *Ibidem*.
- 45 Note ms de Pierre-Daniel Huet dans son exemplaire de l'édition commentée par Calvin des Libri duo de Clementia ad Neronem Caesarem de Sénèque (Lucius Annaeus Seneca, Libri duo de Clementia ad Neronem Caesarem, Ioannis Calvini [...] commentariis illustrati, Paris, Ludovicus Cyaneus (Louis Blaubloem), 1532, exemplaire de la BnF, Tolbiac, Rés. P-R-16, deuxième feuillet de garde, mentionné par le Catalogue en ligne).
- 46 *Double d'une lettre envoyée à un certain personnage*, op. cit., p. 84.
- 47 *Ibid.*, p. 82.
- 48 *Ibid.*, p. 84 (c'est le passage le plus longuement cité par les spécialistes : voir Gabrielle BERTHOUD, « Le pasteur Antoine Mermet », art. cit. p. 150 et Hugues DAUSSY, *Les Huguenots et le roi*, op. cit., p. 266).
- 49 ATHÉNAGORE D'ATHÈNES, *Apologie pour les Chrestiens*, trad. Arnaud du Ferrier, dans Deux opuscules, qui est tout ce qui se trouve d'ATHÉNAGORE Philosophe Grec, Chrestien, contenant une Apologie pour les Chrestiens, aux Empereurs Antonin [Marc-Aurèle Antonin] et Commode, et un traité de la Resurrection des morts: l'un et l'autre mis nouvellement de Grec en François, avec quelques observations, par Arnaud Du Ferrier j[uris]c[onsulte], Bordeaux, Simon Millanges, 1577, f. 1v°. Voir l'édition critique et la traduction moderne de Bernard Pouderon : Athénagore, Supplique au sujet des Chrétiens et Sur la Résurrection des morts, intr., texte et trad. par Bernard Pouderon, Paris, éd. du Cerf, 1992, p. 73. Nous abrègerons par : ATHÉNAGORE, *Apologie pour les Chrestiens*, 1577 et ATHÉNAGORE, *Supplique*, éd. Pouderon.
- 50 ATHÉNAGORE, *Apologie pour les Chrestiens*, 1577, f. 2r° (cf. ATHÉNAGORE, *Supplique*, éd. Pouderon, p. 75).
- 51 1 Tim., 2.
- 52 Ce n'est que pour faire un exemple, dans le matériau lexical des traductions des Écritures, à l'époque : « qu'on face requestes, oraisons, supplications, & actions de graces, pour tous hommes, pour les Roys, & pour ceux qui sont constituez en dignité : à fin que menions vie paisible et tranquille » (*La Première Epistre de S. Paul à Timothée*, in *La Bible, Qui est toute la sainte Escriture*, Genève, Jean Crespin, 1551 – cf. Bettye Thomas Chambers, *Bibliography of french Bibles. Fifteenth- and Sixteenth Century French-Language Editions of the Scriptures*, Genève, Droz, 1983, n°150 –, f. [III] 72r°).
- 53 Voir Bernard POUDERON, *Athénagore d'Athènes, philosophe chrétien*, Paris, Beauchesne, 1989, p. 35-62.
- 54 Cf. l'exemplaire Rés A 15475-I, II, III de la [Bible. A.T., hébreu], Paris, Robert Estienne, 1539-44, à la Bibliothèque Mazarine, à Paris, et notre étude « Arnaud du Ferrier et les Français de Venise à l'époque de la peste de 1576 », dans *Chemins de l'exil. Havres de paix. Migrations d'hommes et d'idées au XVI^e siècle*, actes du Colloque de Tours réunis par Jean BALSAMO et Chiara LASTRAIOLI, Paris, Champion, 2010, p. 261-288.
- 55 M. de MONTAIGNE, *Les Essais*, III, 9, éd. cit., p. 1002.
- 56 *Id.*
- 57 Voir Henri BUSSON, *Le Rationalisme dans la littérature française de la Renaissance*, Paris, Vrin, 1957, p. 482-483.
- 58 Voir Loris PETRIS, « Le magistrat gallican et l'Académie du Palais : le Discours de l'ire & comme il la faut moderer de Guy du Faur de Pibrac (étude et édition) », *Nouvelle Revue du Seizième Siècle*, 2004, n° 22/2, p. 57-82.
- 59 ATHÉNAGORE, *Supplique*, éd. Pouderon, p. 72-73.
- 60 *Ibid.*, p. 89, 95, 155, 193.
- 61 *Ibid.*, p. 99.
- 62 *Ibid.*, p. 161.
- 63 ATHÉNAGORE, *Apologie pour les Chrestiens*, 1577, f. 1v°.
- 64 ATHÉNAGORE, *Supplique*, éd. Pouderon, p. 208-209.
- 65 ATHÉNAGORE, *Apologie pour les Chrestiens*, 1577, f. 29v°.
- 66 *Double d'une lettre envoyée à un certain personnage*, op. cit., p. 84.
- 67 ATHÉNAGORE, *Apologie pour les Chrestiens*, 1577, f. 29v°.
- 68 *Ibid.*, f. 8r°.

- 69 *Ibid.*, f. 1v°.
- 70 *Id.*
- 71 *Ibid.*, f. 4v°.
- 72 *Ibid.*, f. 5v°.
- 73 *Ibid.*, f. 3r°.
- 74 *Ibid.*, f. 1v°.
- 75 *Id.*
- 76 *Id.*
- 77 *Ibid.*, f. 29r.
- 78 *Ibid.*, f. 2v°.
- 79 *Ibid.*, f. 2r°.
- 80 ATHÉNAGORE, *Supplique*, éd. Pouderon, p. 200.
- 81 ATHÉNAGORE, *Apologie pour les Chrestiens*, 1577, f. 27v°.
- 82 Bernard POUDERON, intr. à Athénagore, *Supplique*, éd. Pouderon, p. 27 ; cf. *Id.*, *Athénagore d'Athènes*, *op. cit.*, p. 46-62.
- 83 MONTAIGNE, *Les Essais*, II, 12, éd. cit. p. 466.
- 84 ATHÉNAGORE, *Apologie pour les Chrestiens*, 1577, f. 10r°.
- 85 Marc LIENHARD, « Avant-propos », in *Les Dissidents du XVI^e siècle, entre l'Humanisme et le Catholicisme*, *op. cit.*, p. 11.
- 86 Bernard ROUSSEL, « Désigner et décrire les dissidents : quelques questions et suggestions à la suite de l'exposé de Roland Crahay », dans *Les Dissidents du XVI^e siècle, entre l'Humanisme et le Catholicisme*, *op. cit.*, p. 39.
- 87 *Id.*

Pour citer cet article

Référence électronique

Anna Bettoni, « La dissidence discrète d'Arnaud du Ferrier (1577) », *Les Dossiers du Grihl* [En ligne], 2013-01 | 2013, mis en ligne le 09 mars 2013, consulté le 04 avril 2013. URL : <http://dossiersgrihl.revues.org/5851> ; DOI : 10.4000/dossiersgrihl.5851

À propos de l'auteur

Anna Bettoni

Anna Bettoni est professeur de littérature française à l'Université de Padoue depuis 1992. Ancienne élève d'Enea Balmas, elle est seiziémiste et ses intérêts majeurs portent sur les réseaux que tissaient en Europe les intellectuels réformés à l'époque des guerres de religion. Elle a travaillé sur Duplessis-Mornay, sur Montaigne, sur Charron, sur Veronica Gambara et Du Bellay. En tant qu'éditeur critique, elle a procuré les éditions des *Vers Itinéraires* de Claude-Énoch Virey (Paris, STFM, 1999) et de pièces de théâtre (de Jodelle, Philone, Pierre Matthieu, Antoine Mermet, François Perrin) pour la Collection « Théâtre français de la Renaissance » (Florence, Olschki).

Droits d'auteur

© Tous droits réservés

Résumés

La voix du juriste Arnaud du Ferrier (1510-1585), chancelier de Navarre dans les années 1580, et la voix de la première philosophie chrétienne se fondent dans une même – et idéale – apologie de la coexistence confessionnelle, dans la paix civile : les Catholiques et les Huguenots de la France tourmentée sous les derniers Valois sont les destinataires du même message d'une dissidence discrète et pacifique, que les Païens et les Chrétiens de l'époque

impériale (années 176-180). Contre tout totalitarisme, l'intellectuel refuse de se conformer aux conventions des partis pris politiques : la *Supplique au sujet des Chrétiens* d'Athénagore d'Athènes et sa traduction française de 1577 en sont ici un exemple.

The voice of the jurist Arnaud du Ferrier (1510-1585), the Chancellor of Navarre in the 1580s, and the voice of the first Christian philosophy blend in the same ideal apology of the denominational coexistence, in the civil peace: the Catholics and the Huguenots of the tourmented France under the last Valois kings are the addressees of the same message of a discreet and peaceful dissidence, as the Heathen and the Christians of the Imperial period (years 176-180). Against all totalitarianism, the intellectual refuses to conform to the conventions of the political biases: the *Petition about the Christians* from Athénagore of Athens, and its French translation of 1577 are taken as an example.

Entrées d'index

Mots-clés : Athénagore d'Athènes, Commode, Du Ferrier (Arnaud), France, guerres de religion, Henri de Navarre, Marc-Aurèle, persécutions/tolérance, premier Christianisme, Supplique au sujet des Chrétiens, XVIe siècle

Keywords : 16th Century, Athenagoras of Athens, Commodus, Du Ferrier (Arnaud), Early Christians in the Roman Empire, Embassy for the Christians, France, Henry of Navarre, Marcus Aurelius, persecutions/Religious tolerance, Wars of Religion